

Décembre 2019

Signal

de Segny

Journal de la commune de Segny



www.segny.fr
103, Rue du Vieux Bourg • 01170 Segny
Tél. 04 50 41 60 68 • Fax 04 50 41 67 55



J'arrive à SEGNY

Dimanche 22 décembre à 18h30 devant la mairie

Venez nombreux

*Distribution de friandises
Vin chaud, marrons grillés
Offert par la municipalité
Possibilité de faire des photos avec le Père Noël
Annulation en cas de pluie*

Sommaire :

• Editorial	2
• Calendrier des Manifestations	2
• Vie communale	3
• Décisions du Conseil	3
• Actualité des Associations	9
• Infos Utiles	12
• Etat civil	12

Document consultable
sur le site web.

www.segny.fr

Calendrier des Manifestations

Dimanche 22 décembre à 18h

Visite du Père Noël

Place de la Mairie

Samedi 11 janvier 2020 à 18h30

Vœux du Maire

à l'Espace de Vaise

Dimanche 23 février 2020

Repas de nos Aînés

à l'Espace de Vaise

Dimanche 15 et 22 mars

Elections municipales

Dimanche 21 juin 2020

Fête de la Musique

à l'Espace de Vaise

Samedi 27 juin 2020

Fête de l'Ecole

EDITORIAL

Chers Administrés,

Depuis le 1^{er} septembre, nous sommes entrés en période préélectorale ; cette période, encadrée par la loi, oblige les collectivités à prendre des mesures de retenue en matière d'actions de communications relatives aux différents projets ou de bilan de mandat. Ce cadre restrictif a pour vocation d'éviter les dérapages d'une campagne mensongère et qui assure une égalité de traitement entre les candidats.

Notre mandat prendra fin dans quelques mois, les questions relatives aux prochaines élections commencent mais notre engagement et notre détermination resteront sans faille, pour mener à bien tous les projets en cours, la gestion des affaires communales et le bien vivre ensemble.

Ce lundi 2 septembre, ce sont près de 250 enfants, répartis sur 10 classes, qui ont repris le chemin de l'école. Devant la hausse régulière de notre démographie, une 10^{ème} classe a été ouverte, et entièrement équipée afin qu'élèves et enseignant travaillent dans les meilleures conditions.

Les remarques émises par les parents d'élèves sont en majorité positives. Aux écoliers, enseignants, familles et employés, je souhaite une année scolaire épanouie et pleine de réussite.

Dans le contexte des menaces terroristes, la rentrée s'est effectuée en rappelant les consignes et les mesures à adopter pour la sécurité à l'intérieur de l'école et aux abords. Des caméras ont été installées pour la surveillance des deux entrées du groupe scolaire.

Les réformes budgétaires successives démontrent une volonté des gouvernements de réduire à néant les fondations de notre république que sont les communes et leurs élus. En effet, par des pressions financières, la tendance s'oriente vers la suppression des communes et, par extension, des élus de proximité. Est-ce que des communes nouvelles nous seront imposées ? ou au contraire, la collectivité aura-t-elle la liberté de choisir avec qui elle souhaite un rapprochement ? Restons positifs en attendant de savoir ce que nous réservera l'avenir. Comme chaque année, nous allons établir notre budget 2020. Avec le dérèglement climatique multipliant les périodes de sécheresse, il est d'ores et déjà demandé à chacun d'éviter de gaspiller l'eau, afin d'assurer sa pérennité dans les années à venir. La « Régie des Eaux Gessiennes » qui en a la compétence, étudie différents projets de ressource pour les 20 prochaines années. L'eau est une ressource précieuse que nous devons gérer d'une manière solidaire, du captage à l'épuration.

Nos rues, nos fossés, nos points verts, ne sont pas des décharges sauvages, donc faites l'effort d'aller jusqu'aux déchetteries pour y déposer vos encombrants. J'invite chaque citoyen à respecter le travail des agents techniques qui en assurent l'entretien. Cela a un coût considérable ; notre village doit rester propre et accueillant. « Pays de Gex Agglo » a tout mis en œuvre afin d'éviter un nouveau dysfonctionnement comme celui du mois de mars dernier.

J'ai appris qu'un certain nombre de segnerands sont mécontents du nombre important de logements construits sur la commune. Certains ont même prétendu que la mairie transformait le village en cité dortoir. Ceci est absolument faux.

La loi ALUR de 2014 a été promulguée dans le but de renforcer la densification des habitations dans les communes. Les propriétaires de terrains situés en zone constructible ont toute liberté pour faire construire sur leur terrain ou de le vendre à des particuliers ou des promoteurs qui déposent des demandes de Permis de Construire respectant le PLU. Les maires ne peuvent s'y opposer sous peine d'être déboutés devant le tribunal et d'avoir à payer des frais de recours abusifs.

Pour terminer, je vous donne rendez-vous le Samedi 11 janvier 2020 à 18h30, à l'Espace de Vaise, pour la traditionnelle cérémonie des vœux, moment convivial de rencontre et d'échange.

Je souhaite à toutes et à tous, de très bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Pierre FOUILLOUX, Maire



DECISIONS DU CONSEIL :

Au cours des séances de Janvier à Novembre, :Le Conseil, notamment :

- Attribué une subvention exceptionnelle à la commune de Vesancy pour la restauration du château ;
- Créé une police pluricommunale avec la commune de Cessy ;
- Approuvé la convention financière à intervenir avec la CAPG, pour le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques ;
- Approuvé le compte administratif 2018 ;
- Approuvé le budget primitif 2019 ;
- Accepté de confier la mission de numérotation de l'opération immobilière « Les Amarelles » à M. RUBINI, géomètre ;
- Créé des emplois d'animateur au centre de loisirs pour accroissement d'activité, ainsi qu'à la cantine ;
- Accepté le changement du serveur de la mairie et renouvelé le contrat de location ;
- Accepté le contrat d'abonnement de sauvegardes externalisées ;
- Signé un contrat de location d'un modulaire pour l'installation de la 10^{ème} classe ;
- Accepté de reprendre la voirie et l'éclairage public du lotissement « Les Rocailles » ;
- Accepté le nouveau règlement de la cantine scolaire et du centre de loisirs, ainsi que les tarifs ;
- Signé une convention pour un intervenant musique pour les classes de CE2, CM1 et CM2 ;
- Signé un avenant au contrat d'apprentissage pour l'année scolaire 2019/2020 ;
- Signé une convention avec le Département pour l'aménagement du giratoire sur la RD78c ;
- Fixé une redevance d'occupation du domaine public ;

Opération brioches de l'ADAPEI.

Le vendredi 11 octobre après-midi, devant l'école et le samedi 12 au matin Salle des Associations, comme chaque année, les membres du CCAS se mobilisaient pour



proposer des brioches au profit de l'ADAPEI. Et dès la sortie de l'école, les mamans approchaient des tables et mettaient à profit l'attente des enfants pour faire un geste au bénéfice de l'association en achetant la brioche du goûter. L'intégralité de la vente, soit 565 €, a été reversée à l'ADAPEI (Association des Amis et Parents d'Enfants Handicapés).

Monsieur le Maire remercie sincèrement la Société CARREFOUR, qui, comme chaque année, a généreusement offert ces brioches.

Vie communale

Rentrée des classes 2019.

Nous investissons chaque année des sommes importantes afin que les élèves et les professeurs puissent travailler dans les meilleures conditions possibles. A l'occasion de l'ouverture de cette 10^{ème} classe, un Algeco a été mis en place afin de pouvoir accueillir les enfants; c'est la classe de CM2 qui l'occupe cette année. Comme toutes les autres classes, celle-ci a été équipée d'un tableau numérique. En raison du nombre d'élèves, il a fallu modifier quelque peu l'organisation de la cantine, qui fonctionne donc en service continu. Les élèves et le personnel se sont totalement adaptés à ce nouveau fonctionnement.



Centre de loisirs / bibliothèque.

La construction du centre de loisirs/bibliothèque est financé avec le soutien de la Région pour un montant de 150'000 €, du Département pour un montant de 150'000 €, de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex pour un montant de 106'753 € au titre du fonds de concours, de l'Etat au titre de la DETR pour un montant de 80'000 € ainsi qu'une aide à l'investissement de la CAF de l'Ain, pour un montant de 203'230 € dont 101'615€ sous forme de prêt sans intérêts, et 101'615€ sous forme de subvention.



Nouveaux arrivants

C'est avec plaisir que la municipalité recevait les nouveaux arrivants le jeudi 24 octobre, à 18h30, Salle des Associations, pour une cérémonie de bienvenue. Devant une quarantaine de personnes, Monsieur le Maire présentait les élus présents, sans oublier le personnel des services administratifs et techniques. Il a également présenté les différentes associations, pour lesquelles certains présidents avaient accepté notre invitation et étaient donc présents, ainsi que les commerces de la commune.



Affouage 2019 – 2020, en collaboration avec l'ONF

La commune met en place des bois d'affouage sur pieds, de plusieurs parcelles forestières, et octroyés aux Segnerands uniquement afin d'assurer l'entretien sylvicole de nos forêts.

Les inscriptions se feront en mairie jusqu'au 31 décembre 2019 et un tirage au sort pour déterminer les lots, sera organisé. Les inscrits en seront avisés.



Stationnement et Déneigement

Afin d'assurer le bon déroulement du déneigement lors de chaque chute de neige, il est impératif de ne pas stationner son véhicule ni sur la voie publique ni sur le domaine privé ouvert au public (impasses, lotissements...).



Un véhicule faisant obstacle aux passages des engins de déneigement, est en infraction. Il privera les riverains de ce service et pourra être verbalisé.

Par ailleurs, et pour rappel, nous sommes tous tenus d'enlever la neige et le verglas sur les trottoirs, au droit de l'immeuble ou de la maison où nous résidons.

Afin de mieux gérer l'hiver, nous vous invitons à vous tenir quotidiennement informés des conditions météorologiques et de prendre ainsi toutes les dispositions utiles.



Parcours du cœur

Sportifs et moins sportifs étaient réunis le dimanche 14 avril au départ d'une course/marche en faveur de la fédération française de cardiologie.

Nous remercions la Team Berthies Sport pour son aide à l'organisation de la course, le club de gym volontaire de Segny pour la marche et la protection civile pour la démonstration du défibrillateur, ainsi que tous les généreux participants.



Cinema en plein Air

Dimanche 21 juillet 2019 une belle fin d'après-midi s'annonçait à l'Espace de Vaise animée par une projection de cinéma en plein air. La commune ayant fait le choix d'offrir à ses habitants une soirée entièrement gratuite et conviviale, le pique-nique était à prévoir !

Le soleil était au rendez-vous et peu à peu la pelouse s'est gentiment remplie. La nuit ayant eu du mal à tomber, l'heure de diffusion du film Ferdinand, a été quelque peu retardée (choix fait par les conseillers lors d'une réunion) mais ce ne sont pas moins de 400 personnes qui se sont déplacées pour cet événement. Chacun a pu profiter d'une belle soirée estivale !



Culture et tourisme

La commission culture et tourisme de Pays de Gex agglomération (CCPG) subventionne des intervenants pouvant proposer dans les écoles, les associations ou simplement au sein de la population, des spectacles ou des stages de tous genres.

Chaque commune du Pays de Gex a un représentant communal, qui peut émettre le souhait d'une intervention dans sa commune.

C'est ainsi que les élèves de primaires de Segny ont pu participer à un stage de marionnettes dès leur retour de vacances d'octobre et ce durant une semaine.

Deux intervenantes de la troupe Stella Rossa ont mis à disposition des enfants, des marionnettes à gaine ainsi qu'un castelet et des marottes à taille humaine, manipulables, seuls ou à plusieurs.

Chaque groupe a pu proposer des idées d'improvisation sur le thème du « petit chaperon rouge » avec l'aide des intervenantes, et se rendre compte des effets de la différence entre le jeu dans sa chambre et le spectacle offert aux autres, à un public.

Au terme de ces séances, cette aventure s'est conclue par un rendu de cette activité qui a énormément plu à tout le monde, enfants comme enseignants.

Vous pouvez retrouver la compagnie Stella Rossa au théâtre Microméga, 24 bis, rue de Meyrin à Ferney Voltaire.



Repas des Aînés

Le traditionnel repas des Aînés est toujours très apprécié. Nos aînés segnerands réunis, le 10 mars 2019, ont passé une excellente journée, dans la joie et la bonne humeur. Un grand merci à l'association SusanneArt', qui répond toujours présent pour la décoration des tables. C'est également l'occasion de fêter nos doyens.



Nettoyage de Printemps

La municipalité remercie les volontaires qui participent au nettoyage de notre village, et félicite les parents qui sensibilisent leurs enfants à la protection de l'environnement. Rendez-vous est pris pour le Printemps 2020.



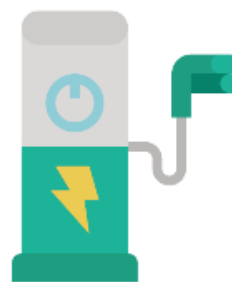
Croissance Verte

Dans le cadre de la convention Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) signée avec le ministère de l'environnement et suite à une enquête auprès des communes, près de 20 bornes vont être prochainement déployées sur le territoire. Elles permettront à tous les utilisateurs de recharger leur automobile ou vélo électrique. La tarification est de 0.24€/kWh pour les abonnés au service et de 0.34€/kWh pour les non abonnés.

Ces bornes de type «accélééré» permettent une recharge de 100 km du véhicule en moins d'une heure, sur la plupart des véhicules acceptant une recharge accélérée à 22 kW.

Chacune est équipée de deux points de charge, permettant ainsi la recharge simultanée de deux véhicules électriques. Le prix de l'abonnement s'élève à 10 euros par an; il comprend la remise d'un badge. Les abonnés pourront payer la recharge via ce badge ou via leur smartphone avec identifiant et mot de passe. Les non-abonnés pourront payer via smartphone, carte bancaire sans contact ou badge provenant d'un autre opérateur de mobilité. Afin de s'abonner, géolocaliser les bornes et obtenir toutes les infos sur leur fonctionnement, un site web sera mis en place dès le lancement du service. Vous serez prochainement informés de sa mise en ligne.

20 équipements sont prévus au total. Vous pourrez les retrouver sur les communes de Cessy, Collonges, Ferney-Voltaire, Versonnex, Segny, Thoiry, Peron, Saint-Genis-Pouilly, Prévessin-Moëns, Lélex, Gex, Divonne-les-Bains, ainsi que sur les sites communautaires du Technoparc de Saint-Genis-Pouilly et de la crèche de Gex.



Ma commune, j'y vis, je m'y déclare

Vous êtes suisse et résidez en France ? Il convient de vous faire recenser pour informer votre commune que vous êtes frontalier et que vous y résidez. En cinq minutes, vous aidez le développement de votre commune, sans aucune incidence sur votre déclaration de revenus. Cette déclaration lui octroie une indemnité, liée au pourcentage de la masse salariale des employés sur le Canton de Genève résidant en France. Ces fonds frontaliers permettent à votre commune d'investir dans les équipements publics : transports en commun, écoles, gymnases, bibliothèques, stades, ou autres services municipaux. Cette déclaration est rapide et ne vous coûte rien.

MA DÉCLARATION FRONTALIER EN 5 MINUTES
 SUR MADECLARATIONFRONTALIER.FR

Ainsi vous soutenez votre commune de résidence et c'est sans conséquence sur vos impôts !

- VOUS ÊTES SUISSE
- VOUS RÉSIDEZ EN FRANCE
- VOUS TRAVAILLEZ DANS LE CANTON DE GENÈVE

RÉGULARISEZ-VOUS !

www.madeclarationfrontalier.fr





Fête de la Musique

Malgré un avis de tempête ayant obligé la municipalité à se retrancher dans l'Espace de Vaise, la fête de la musique a connu, le vendredi 21 juin dernier, un grand succès. De nombreux artistes, pour la plupart segnerands et tous amateurs, nous ont offert un programme très varié, sous la houlette de Chantal Minella-Rolland, et sonorisé par NM PRODUCTION. Nous remercions chacun des intervenants pour leur implication. Tous n'ont ménagé ni leur temps ni leur énergie lors des nombreuses répétitions afin de nous concocter un programme de choix.

Les nombreuses associations, à savoir le Judo, Temps Libre, la Gymnastique Volontaire, le Yoga, la chasse et le Sou des Ecoles, ont quant à elles, assuré l'intendance de cette soirée.

Un grand MERCI à tous.



Réhabilitation de la maison du lavoir

Le permis de construire a été accepté, le marché à procédure adaptée a été lancé afin de procéder à la consultation des entreprises.

Ces travaux sont financés par le soutien du Département au titre de la DETR pour un montant de 6'980 € et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex au titre du fonds de concours pour un montant de 54'302 €.



La Panière

La commune est heureuse de vous annoncer l'ouverture, depuis le 29 octobre, de la boulangerie-pâtisserie et petite restauration LA PANIERE.



**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**

**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CEFR n°17665*02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020**

L'actualité des Associations

Association de Gymnastique Volontaire de Segny.

Après une belle saison 2018-2019 qui s'est achevée en juin par un buffet canadien, les cours de gymnastique ont repris de plus belle en septembre sous la houlette de notre fidèle et dynamique animatrice, Christèle. Le cours a lieu à l'Espace de Vaise le mercredi soir de 19h à 20h30. Christèle nous concocte un programme très complet qui alterne les échauffements, le cardio, la musculation, les abdos, les étirements et la relaxation, sans oublier les phases de récupération entre chaque série d'exercices. Ce qui nous donne l'occasion de nous rafraîchir... et de papoter ! L'ambiance est très conviviale et les muscles zygomatiques sont donc également très sollicités. Un grand merci à Christèle pour son dynamisme et sa bonne humeur.

Lors de la saison précédente, le club a ouvert une nouvelle activité : la marche nordique. Cette activité de plein air se pratique avec des bâtons conçus spécialement pour ce sport afin de nous permettre de nous projeter plus

facilement vers l'avant. Matilde, notre nouvelle animatrice, nous a fait découvrir cette pratique sportive venue de Finlande qui permet de faire travailler l'ensemble de nos muscles et articulations de façon douce, tout en explorant la nature qui nous entoure.

Car c'est aussi un point fort de cette activité : la découverte des nombreuses randonnées et chemins de traverse du Pays de Gex. Les cours reprendront dès le mois de mars à 18h30 le jeudi. Les bâtons sont fournis par le club. Merci à Matilde pour cette belle découverte sportive.

Le club explore également la possibilité d'ouvrir un nouveau cours « Équilibre et mémoire ». Et n'allez pas imaginer que ce cours soit uniquement réservé aux Seniors. Il s'adresse à tous. Marcher entre de petits obstacles tout en faisant des additions ou des soustractions à haute voix... Pas si évident, quel que soit votre âge. Ce cours, surprenant et ludique, dispensé par Matilde, ouvrira dès que le nombre d'inscrits le permettra.

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre si vous souhaitez pratiquer l'une ou l'autre de ces activités, et pourquoi pas les trois ! On ne le répétera jamais assez : garder la pêche, c'est le noyau de la bonne santé ! Contactez-nous pour vous renseigner et vous inscrire: www.gvs.asso.cc-pays-de-gex ou par email au asso.gymsegny@gmail.com ou sur Facebook GYM volontaire SEGNY.

« Bien Vieillir dans le Pays de Gex ».

L'édition 2019 du Forum « Bien Vieillir dans le Pays de Gex », organisé le vendredi 11 octobre à l'Espace de Vaise, a été une nouvelle fois un réel succès. La salle n'a pas désempli de la journée. Cette année, cette édition, organisée tous les 2 ans par Pays de Gex Agglo, portait sur la thématique de la santé, dont l'objectif était d'informer et de proposer aux visiteurs des tests concrets de santé par la mise en place de nombreux stands.



« Que du Bonheur ».

L'Association «Que du Bonheur» créée dans le but de promouvoir et partager la passion de la musique, a le plaisir de vous proposer une soirée concert :



« After Valentine's Day »

Avec le : Thomas Pythoud Jazz Quintet

Le samedi 15 février 2020 à l'Espace de Vaise à 20h30 Thomas Pythoud est un jeune pianiste segnerand de 18 ans. Depuis toujours, il est fasciné par le piano et adore faire partager sa passion avec le public qui le lui rend bien.

Pour ce concert, il a eu envie de reprendre des standards de jazz bien connus.

La volonté de Thomas n'est pas de faire un concert de Jazz « traditionnel ». Il a donc su profiter de l'imagination débordante de Gilles pour concocter avec beaucoup de sensibilité des arrangements originaux où la percussion est omniprésente.

Un concert qui enchantera tous les publics, amateurs de jazz ou non.

Tarif 10 € Vente des billets :

Boulangerie Pâtisserie Segnerande ou sur place

Réservations conseillées sur www.thomaspythoud.com

Santé et Bien Être par le Yoga.

Toujours là pour répondre à la demande croissante de la pratique du yoga à tout âge, l'association "Santé et Bien-



être par le Yoga", SBY vous propose 12 cours de yoga par semaine, un atelier de 3h un samedi par mois, ainsi que 4 semaines de yoga à la carte durant l'été !! N'hésitez pas à consulter le site www.segny.yoga.

Nouveauté : vous pouvez désormais payer les ateliers en ligne.

Comme chaque année, Walter Thirak Ruta est venu à la mi-octobre. Son enseignement dévoué à son maître Swami Satchidananda est très riche. Il valorise la transmission reçue des pratiques décrites dans les textes



traditionnels du Hatha Yoga; ce qui accredit la valeur du yoga comme discipline salutaire à la santé. Nous avons été nombreux à l'apprécier.

Fin novembre, nous avons participé à la journée Festi'yoga à Gex, dont le thème cette année a été "Le voyage Intérieur". Nombreux professeurs de yoga de diverses tendances du Pays de Gex ont eu le plaisir d'offrir des cours de yoga.

Nous tenons à remercier la mairie pour les travaux de rénovation du bâtiment qui abrite la salle des Associations. La salle est nettement mieux isolée grâce au remplacement des fenêtres.

En cette fin d'année nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2020. Que cette nouvelle année vous soit propice à la joie, sérénité et bonheur pour chacun de vous et vos proches !



Les Restos du Cœur.

Gex : 410 avenue des Alpes 06.07.30.83.39

Ferney-Voltaire : 5 avenue des Alpes 06.84.82.52.25

St-Genis-Pouilly : 20-24 rue de Pouilly 06.33.07.10.93

Divonne : 73 avenue des Thermes 06.07.22.38.98

Centre distribution (Dépôt) : La Poterie à Ferney
04.50.28.31.62 (responsable 04.50.41.53.26)

La collecte des chariots du cœur du 9 novembre a permis de récolter 13 tonnes de marchandises. Un grand merci !

Temps Libre.

Bien que l'existence de «Temps Libre» soit connue par la plupart des segnerands, me semble-t-il, je crois néanmoins nécessaire de rappeler ici les activités de notre association, dont l'objectif est de créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre ses membres. Nous comptons actuellement un peu plus de 200 adhérents, dont chacun peut participer aux diverses activités offertes, à savoir :

Le lundi : 9h30 marche (entre 1h15 et 1h30)

14h - 17h30, jeux de cartes ou autres jeux de société

17h dictée

Les mardis et jeudis : de 10h à 11h gym.

Nous organisons généralement 5 repas par année à l'Espace de Vaise, avec chaque fois entre 80 et 100 convives.

Au printemps, nous avons fait une très intéressante excursion d'une journée à Annecy et son lac, excursion qui a enchanté les 67 participants. Au mois de juillet, nous étions 83 membres de l'association à partir de Genève pour Porto, au Portugal, où nous avons fait une très belle croisière d'une semaine sur le Douro.

Nous pensons organiser une sortie d'une journée au printemps prochain, cependant, la destination n'est pas encore définie. Par contre, nous avons depuis quelques mois déjà programmé une croisière sur la Loire, de 6 jours, qui aura lieu du 21 au 26 juillet 2020. Nous affrètons en fait un bateau complet pour notre groupe Temps Libre. Actuellement 86 personnes sont inscrites sur la liste des participants. Il reste 6 places disponibles qui peuvent être également attribuées à des personnes non membres de notre association et que nous aimerions octroyer en priorité à des segnerands.

Si vous êtes intéressé(es) par une telle croisière, et/ou pour une éventuelle adhésion à Temps Libre, je vous prie de me contacter au 04 50 41 60 30, je vous donnerai toutes les informations nécessaires.

Guy Favre, *Président*

Le Sou des Écoles de Segny.

Le Sou des Écoles de Segny est une association de parents bénévoles. Notre objectif est de récolter des fonds afin d'offrir à nos enfants :

- du matériel scolaires pour les différentes classes
- des activités culturelles et sportives
- une participation financière aux voyages scolaires



Le tout en étant inscrit dans le cadre d'un projet pédagogique et adapté à l'âge des enfants.

Ces fonds sont collectés grâce à des animations variées qui ne peuvent exister et fonctionner que si les parents s'investissent au sein de l'association. Nous avons également besoin de bénévoles lors des différentes manifestations. Les membres de l'association sont à l'écoute de toutes les idées et acceptent volontiers toutes les bonnes volontés.

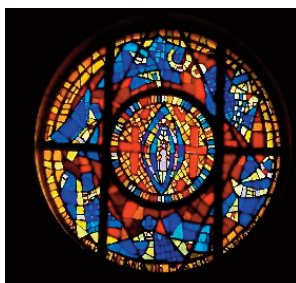
Suite à l'Assemblée Générale du lundi 14 septembre 2019, nous vous présentons les membres du bureau :

Présidente : Sarah TAGG
 Vice-Présidente : Aurélie BOUILLOT
 Vice-Président : Taha SAADALLAH
 Trésorière : Cécile DUPONT
 Vice-Trésorier : Franck HOTELLIER
 Secrétaire : Nejla WADOWSKI
 Vice-Secrétaire : Aïssa DELANOÉ

Vous pouvez nous joindre ou nous rejoindre en nous écrivant à l'adresse mail soudesegny@gmail.com.

Comité Notre Dame de la Route Blanche.

Sur les pas de M. Pierre PINSARD, architecte de N.D. de la Route Blanche, le 13 septembre 2019 nous avons reçu le Conseil d'Architecture et de l'environnement de l'Ain qui organise avec la Cité de l'architecture et du patrimoine à Bourg-en-Bresse, une exposition de l'œuvre de M. Pierre PINSARD, Architecture sacrée dans l'Ain.



Ils ont beaucoup apprécié la qualité de cette œuvre, les vitraux de Jean Bertolle, et la beauté de l'ensemble. Nous avons aussi eu le plaisir de recevoir leurs félicitations sur la tenue et l'état de la Chapelle N.D. de la Route Blanche de Segny.

En toute occasion, l'ensemble de l'œuvre doit être sauvegardée, et c'est la mission qu'a choisi le Comité en collaboration avec la Municipalité de Segny, pour garder ce lieu accueillant qui reçoit des fidèles et de nombreux visiteurs tout au long de l'année.

Nous souhaiterions que les habitants de Segny rejoignent le Comité pour que ce bâtiment inscrit au patrimoine du XXe siècle garde tout son attrait.

Nous inviterons les Segnerands à une assemblée générale qui sera organisée au cours du 1er trimestre 2020.

Judo club Segny.

Après une année 2018-2019 perturbée par l'incendie de la salle, la rentrée 2019-2020 s'est bien déroulée au judo club Segny. Les cours de nos jeunes sont pratiquement tous pleins ce qui augure une belle saison.

Nouveauté cette année pour le club avec l'apparition de cours de préparation physique et de ju jitsu ouvert à tous, judoka ou non, sous la direction de Jérôme Marcasse, professeur diplômé d'état.

Il reste quelques places de disponible pour rejoindre ce groupe composé à 50% de femmes.

Comme quoi la parité existe aussi en judo.

La saison a vu de nombreux podiums récompenser l'assiduité de nos jeunes à l'entraînement.

En benjamin

Nina Barras termine championne de l'Ain, 3^{ème} aux championnats interdépartementaux
 Kenan Karahasanovic termine vice-champion de l'Ain
 Ethan Bernard termine 3^{ème} des championnats de l'Ain

En minime

Maxime Gaillard termine champion de l'Ain, 3^{ème} aux championnats régionaux minime et 5^{ème} de la coupe de France

En cadet

Louis Tremblay champion de l'Ain 2^{ème} division

En junior et adulte

Samuel Antoine termine 2 fois vice-champion de l'Ain

En vétéran

Florent Martelet, notre professeur, termine 5^{ème} des championnats du monde vétéran à Marrakech au Maroc

Le comité tient à féliciter tous les licenciés pour ces bons résultats.

A l'approche de cette fin d'année le judo club Segny souhaite de bonnes fêtes à tous les segnerands.



INFOS UTILES

HOPITAUX

Hôpital St Julien :	04.50.49.65.65
Hôpital LE CHAL/Contamines s/Arve	04.50.82.20.00
Hôpital Privé Pays de Savoie :	04.50.83.43.43
Hôpital Intercommunal Ambilly	04.50.87.47.47
Hôpital Local de Gex, Tougin (maison de retraite) :	04.50.40.38.38
Hôpital Cantonal Genève :	00.41.22.372.33.11
Hôpital de la Tour :	00.41.22.719.61.11
Centre antipoison Lyon :	04.72.11.69.11
Centre Grands Brûlés Lyon :	04.72.11.75.98

URGENCES

Urgences médicales :	15
Urgences secours :	18
Urgences pour personnes malentendantes :	114
S.O.S. Ambulances :	04.50.99.70.49
Régie Eaux Gessiennes	04.85.29.20.00
Assainissement CAPG	04.50.40.84.48
Maltraitance Infantile	119

Collecte des ordures ménagères Déchetterie

La collecte a lieu tous les mercredis matin. Poubelles à sortir la veille (mardi soir) et à rentrer dès le mercredi matin. Seules les collectes de Noël et Jour de l'An sont décalées. Les autres jours fériés sont collectés normalement.

Respectez l'interdiction de brûler les déchets.

Composteur et container : 04.50.40.95.00
Allo Encombrants : 04.50.20.65.86
Déchets autres que les ordures ménagères (huiles, verres, papiers, végétaux, etc.)

Déchetterie Versonnex : 04.50.42.74.74

Horaires d'Hiver : du novembre au février

Du lundi au vendredi : 08h30 – 12h00
13h30 – 17h00
Samedi : 08h30 – 17h00
Dimanche : 09h00 – 12h00

Horaires d'Eté : de mars à octobre

Du lundi au vendredi : 08h30 – 12h00
13h30 – 18h00
Samedi : 08h30 – 18h00
Dimanche : 09h00 – 12h00

La déchetterie est fermée tous les jours fériés.

MAIRIE

Heures d'ouverture du secrétariat

du lundi au mercredi : de 08h30 à 12h00
de 13h30 à 18h00
le jeudi : de 13h30 à 18h00
le vendredi : de 08h30 à 12h00

Permanence du service social

Uniquement sur Rendez-Vous
Tél. 04.50.41.60.68

Permanence de l'adjoint à l'urbanisme

Le jeudi de 14h à 17h
Rendez vous possible sur demande.

ETAT CIVIL

Félicitations à

Djémool POLYCARPE et Aïda MORENO LEDEZMA, mariés le 6 avril 2019
Ludovic TELLEY et Christelle CADILHAC, mariés le 06 juillet 2019
Christophe GUYONDET et Chloé RIBAL, mariés le 13 juillet 2019
Julien JOANNIC et Marion LE FLOCH, mariés le 13 juillet 2019
Pierre QUILEZ et Myriam GOUDOUCHAOURI, mariés le 17 août 2019
Pierre RICHARD et Emérentienne VICAT, mariés le 24 août 2019
Damien HEBEISEN et Stephany VAN ZANDIJCKE, mariés le 31 août 2019
Julien COLUMEAU et Valentina KIM, mariés le 14 septembre 2019
Yann LECLERCQ et Vera CHETVERTKOVA, mariés le 13 décembre 2019

Bienvenue à

CHOUAHDA Ayden, Mohamed, né le 18 janvier 2019
ROBERT Swann, Valentin, Maddox, né le 12 février 2019
BAPTISTA SILVA Afonso, né le 17 février 2019
GUYONDET David, né le 22 mars 2019
CADILHAC Lise, Sarah, née le 2 juin 2019
REGAUD Olympe, Marie, Céline, Isaure, née le 19 juin 2019
ECHAMPARD Cataleeya, née le 19 juin 2019
BUGHIUS Alessia, Ioana, née le 19 juin 2019
SUCHET PALAZZI Elina, née le 29 juin 2019
CREMESE Augustin, Georges, né le 1er août 2019
LOYAU Alexis, Samuel, né le 21 août 2019
VENEL Nathan, Christophe, Guy, né le 2 septembre 2019
PELLEGRIN Louise, Jeanne, Marie, née le 1er octobre 2019
LAM Kaël, né le 4 octobre 2019
EL MORABIT Yazid, né le 5 novembre 2019
BIDAULT Zoé, née le 9 novembre 2019
BERTHON Noam, né le 23 novembre 2019
BOROZNA Daniel, né le 30 novembre 2019

Condoléances à la famille de

Hubert FAVRE, décédé le 30 décembre 2018
Anne COUROUSSÉ, décédée le 25 avril 2019
Michèle GUICHARD épouse LEMAIRE, décédée le 10 mai 2019
Annette COLLART veuve MORIEN, décédée le 13 mai 2019
Alexis LOPATO, décédé le 1er juillet 2019
Rosmarie GASSER veuve AUDRIA, décédée le 25 juillet 2019
Philippe JACQUET, décédé le 23 novembre 2019



GEX - 04 50 28 39 94

Permanences des pharmacies

Une récente réglementation ne nous permet plus, malheureusement, de vous communiquer les permanences des pharmacies.

Pour tous renseignements, il faut désormais composer le 3237.

AARBEZ	Thoiry	04.50.41.20.31
BARBOTIN	St Genis	04.50.42.11.49
BENDAHOU	Gex	04.50.41.52.75
BOUVIER	Cessy	04.50.41.40.60
COTTIN	Prévessin	04.50.40.57.66
DELORME	Ornex	04.50.40.53.86
DOREAU	Versonnex	04.50.41.14.13
DRAI	Gex	04.50.41.47.95
FERNOUX	Divonne	04.50.20.00.93
HARLINGUE	Ferney	04.50.40.68.97
LARTAUD	St Genis	04.50.42.02.21
LOTZ-MATT	Ferney	04.50.40.97.44
MAISSA	Divonne	04.50.20.00.57
MASCETTI	Prévessin	04.50.28.06.79
REVOL	Ferney	04.50.40.72.10
ROBERT	Val Thoiry	04.50.20.87.57
SIAUVE	St Genis	04.50.40.12.69
VILLARD-PETE	Gex	04.50.41.54.04

Médecin de la commune

Docteur BRIAND : 04.50.41.49.97 fermé le jeudi.
Le mercredi uniquement sur RV.

CAF de l'AIN

Afin de renforcer l'information des familles sur leurs droits aux prestations familiales et aides d'action sociale, la Caisse d'allocations familiales de l'Ain a développé, au cours des dernières années, deux services d'information :

- * site internet www.caf.fr
- * Téléphone 0 810 25 01 10
- * Appli mobile « Caf – mon compte »
- * Twitter @cafain

LE POINT D'ACCES AU DROIT

148 Rue du Commerce 01170 GEX.
Permanence juridique pour une information sur les droits des femmes et des familles et pour une orientation directe vers l'interlocuteur compétent. Uniquement sur rendez-vous.
Contacter le 04.50.41.35.86.
Site Internet : <http://www.cc-pays-de-gex.fr/qu-est-ce-que-le-point-d-acces-au.html>

info : il n'y a plus de permanence de conciliateur de justice et de notaire

Le site Internet de la mairie.

www.segny.fr